

Strasbourg, le 08 mars 2016

Le directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs
des écoles du Bas-Rhin

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de Circonscription du 1^{er}
degré

Division du 1^{er} degré

**Objet : Mutations des personnels enseignants du 1^{er} degré
Rentrée Scolaire 2016 - Demande d'exeat**

Affaire suivie par David GAUZY

Téléphone
03 88 45 92 67
Télécopie
03 88 61 43 15
Courriel

David.gauzy@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

Vendredi 13 mai 2016, délai de rigueur

Les demandes qui me parviendront après cette date ne pourront être prises en compte au titre de la prochaine rentrée scolaire, sauf si elles répondent à des situations exceptionnelles dûment justifiées.

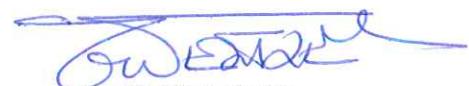
Les enseignants qui sollicitent un examen particulier de leur situation pour raisons médicales graves **doivent impérativement prendre contact avec le médecin de prévention** au CANOPE 23, rue du Maréchal Juin - 67000 Strasbourg (tél. 03.88.23.35.32 – ce.medecine-prevention@ac-strasbourg.fr).

De même, en cas de situation familiale ou sociale grave, il conviendra de produire, à l'appui de la demande d'exeat, toutes pièces justificatives de cette situation, établies par les services compétents (assistantes sociales...).

Je rappelle aux personnels qui désirent quitter le département du Bas-Rhin qu'ils doivent impérativement se renseigner auprès des services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département souhaité pour connaître la date limite de dépôt de la demande d'ineat et les pièces justificatives à fournir à l'appui de leur demande, ces éléments variant d'un département à l'autre.

Ces documents sont à transmettre directement à la division des personnels du Bas-Rhin qui les fera suivre au département demandé.

Le Directeur académique,



Michèle WELTZER